

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-28**

Nombre de Conseillers en exercice : 17

Présents : 10

Votants : 12

OBJET : SUBVENTION A L'ECOLE PRIMAIRE AU TITRE DES SORTIES SOCIO-EDUCATIVES
(ANNEE SCOLAIRE 2022-2023)

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre novembre, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de **GRENAY**, dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CAUQUIL Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 novembre 2023

Présents : M. CAUQUIL Alain, Mme MILITI Vincenza, M. VERGNAIS Didier, Mmes FASSINOT
Christine, ROCLE Nathalie, MM. ABADIE Frédéric, BERCIMUELLE Laurent, MONTAGNON
Bruno, DESSERTINE Sébastien, Mme CHENAVIER Christelle

Absents : MM. THIMONIER Franck (*pouvoir à Christine FASSINOT*), JARRIGE Jérôme (*pouvoir à
Didier VERGNAIS*), Mmes LONGEARD Gaëlle, BAUDEQUIN Christelle, DE ALMEIDA Marielle,
CORNET Sophie, M. PLOCH Romain

Secrétaire de séance : M. DESSERTINE Sébastien

Monsieur le Maire rappelle que chaque année, l'Ecole Primaire Hugues
Aufray sollicite une subvention pour l'organisation de classes d'environnement ou
de sorties culturelles. Le bilan financier des sorties scolaires organisées sur l'année
précédente est présenté au Conseil Municipal ainsi que le budget prévisionnel pour
l'année 2022-2023.

Ainsi, pour l'**année scolaire 2022-2023**, les sorties suivantes ont été organisées :

- **Classes de maternelle** : Spectacle de marionnettes et ferme pédagogique de Saint-Pierre-
de-Chandieu,
- **Classe de CP** : Musée d'Arts Contemporains (Lyon),
- **Classes de CP-CE1** : Musée Agricole de Saint-Quentin-Fallavier,
- **Classes de CE1 et CE2** : Château de Septème,
- **Classes de CM1-CM2** : Musée de Saint-Romain-en-Gal et Résistances en chemins
(Bourgoin-Jallieu)

Après délibération, **le Conseil Municipal alloue, à l'unanimité**, une somme de **25 €**
par élève, pour subventionner ces sorties scolaires, soit **4 500 €** pour 180 élèves. Cette somme
sera versée à la **Coopérative scolaire de l'Ecole Primaire Hugues Aufray**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :

En Mairie, le 8 décembre 2023

Le Maire,



Alain CAUQUIL